

Chantier

Un levier en faveur de l'insertion

Depuis 2008, Ouest Provence soumet ses marchés publics aux clauses d'insertion. Plus de 146 684 heures ont été réservées en 2013 à ces actions, permettant un retour progressif à l'emploi pour les bénéficiaires.

L'introduction d'une clause sociale dans une commande publique répond à une exigence d'un marché qui s'attribue en fonction de critères liés à l'emploi ou la lutte contre les exclusions. La clause sociale permet ainsi à des personnes rencontrant des difficultés socioprofessionnelles de saisir l'opportunité d'un marché de travaux, de services ou de fournitures pour s'engager dans un parcours d'insertion durable, via la mise en situation de travail auprès d'entreprises.

Depuis 2008, affirmant en ce domaine un volontarisme politique et en appliquant l'article 14 du Code des marchés publics, Ouest Provence met en œuvre des clauses sociales dans ses marchés, faisant de l'insertion une condition d'exécution. En 2009, un volume de 3813 heures avait été réalisé ; il s'élève à 146 684 pour le premier semestre 2013. Dans ce domaine, le projet de rénovation urbaine de Miramas a été un véritable succès.

ramas a été un important moteur. Il a permis que les maîtres d'ouvrages et les entreprises attributaires intégrerent plus aisément les clauses d'insertion dans la gestion de leur projet. Ainsi, en leur imposant de réservé aux habitants des ZUS, 8 % des heures travaillées sur le volume d'activité générée par les projets, ce sont près de 60 000 heures qui ont été réalisées au nord de la ville de Miramas par environ 140 personnes sur 21 chantiers différents.

Appui stratégique

La maison de l'emploi Ouest Provence, en collaboration avec les acteurs de l'insertion du territoire, pilote la mise en œuvre des clauses d'insertion. Deux « facilitatrices » apportent un appui stratégique et méthodologique aux maîtres d'ouvrages, informent les entreprises attributaires, accompagnent la mise en œuvre opérationnelle de la clause d'insertion et en assurent

le suivi et le contrôle en établissant un bilan quantitatif et qualitatif. Grâce à cet accompagnement de la MDE, la société istrienne "Couleurs Locales" a eu accès aux marchés de la cité administrative d'Istres et des arènes de Fos-sur-Mer. « Nous avons répondu aux appels d'offres correspondants à ces deux marchés », explique Laurence Debuchy, secrétaire de "Couleurs Locales". Pour répondre à nos besoins de personnels en insertion, nous avons collaboré avec la société ID Interim (une entreprise de travail temporaire d'insertion, ndlr). Nicolas Leca nous a été présenté. Il compte aujourd'hui parmi nos effectifs ». En effet, très satisfait de son sérieux et de ses compétences, « nous avons intégré Nicolas comme apprenti. Il suit une formation de piaquistre au sein du CFA d'Arles. Nous remplissons ainsi pleinement notre mission d'accompagnement à l'insertion. C'est un donnant-donnant que nous apprécions au sein de la société et que nous

gation d'insertion sur de nouveaux marchés laisse présager quelques 70 000 heures annuelles de travail pour les demandeurs d'emploi de l'agglomération Istres-Provence.

En 2014, la perspective de 23 nouvelles opérations intégrant une obli-



Laurence Debuchy & Nicolas Leca sur le chantier de la cité administrative à Istres.